

Le mercredi 24 mai 2023

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance publique du Conseil municipal qui aura lieu le :

Vendredi 9 juin 2023 à 9h

**Salle du Conseil
Hôtel de Ville – 1 rue Victor-Hugo**

En cas d'empêchement de votre part, vous voudrez bien donner un pouvoir écrit de voter en nom à un ou une collègue de votre choix.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

Arnaud de Bourrousse

Ordre du jour :

Élection des sénateurs : désignation des suppléants des conseillers municipaux